Ville: E-mail: Nom: Fonction élective Code Postal: Adresse Conseil régional : (pour les élus communaux) : Nombre d'habitants Collectivité territoriale général : avec cachet: Signature Signature du canditat à la journée du responsable Bulletin à ren par télécopie 32 09

L'agrément de

Port

Leucate,

Village

Carrats

la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94).

24

au 29 août 2007,

aux journées (valant convention

simplifiée

formation

Pour des collectivités 100

% au service de la

organisées par 100%

gauche

et Formation population.

et

citoyenneté

Résistances

# Le droit à la formation des élu-es

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent une dépense obligatoire pour les collectivités.

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation, sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation & citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité. En cas de désistement, si Formation & citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur d'un tiers

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation & citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour les journées :

Pour les élus et agents territoriaux des communes de:

- moins de 1000 habitants	320 €
- de 1000 à 5000	440 €
– de 5000 à 10000	565 €
– de 10000 à 30000	735 €
– de 30000 à 50000	900 €
– de 50000 à 100000	1000 €
– plus de 100000	1150 €

Pour les Conseillers généraux et régionaux 1150 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, l'hébergement et la restauration du samedi soir au jeudi matin.



Siège administratif 21 ter. rue Voltaire - 75011 PARIS Tél: 01 43 79 09 23 - Fax: 01 43 79 32 09 E-mail: contact@formationcitoyennete.org Web: www.formationcitoyennete.org

100% à gauche

2. rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil Tél: 01 48 70 42 30 - Fax: 01 48 59 39 59 E-mail: lcr@lcr-rouge.org Web: lcr-rouge.org

vous proposent quatre journées de formation sur le thème:

Pour des collectivités 100 % au service de la population. Résistances!

Du vendredi 24 août au mercredi 29 août 2007.

A Port Leucate Village "Les Carrats" Depuis la gare de Leucate-La Franqui ou Perpignan, navette bus jusqu'à Port Leucate.

## Pour des collectivités 100 % au service de la population. Résistances !

Vendredi 24 août 2007: Accueil en fin de journée et dîner.

### Samedi 25 août 2007

\* Matin : Le monde doit change de bases !

Les axes de notre programme pour des municipalités au service de la population : développer la cohérence de notre travail pour agir localement et nationalement (imposer des mesures d'urgence, financer par une autre répartition des richesses, décider et contrôler, résister et lutter...).

Léon Crémieux et Dominique Mezzi.

Après-midi : 10 clés pour une autre répartition des richesses.

Jacqueline Guillotin et Stéphanie Treillet.

### Dimanche 26 août 2007

Matin: Fichages, mesures sécuritaires, les nouveaux pouvoirs des maires, non merci!

Anne Leclerc, Roselyne Vachetta et Danielle Atlan.

\* Après-midi : Nos bébés valent plus que leurs profits ! Quel service public de la petite enfance ?

Birgit Hilpert et Marie Annick Matthieu.

### Lundi 27 août 2007

\* Matin : Nos mamies et nos papys valent plus que leurs profits ! Quel service public pour le 3ème et 4ème âge ?

Daniel Desmé et Marie-Pierre Lesur.

♣ Après-midi : 2009, l'année de renouvellement des contrats sur l'eau. Comment agir pour des régies directes :
Vincent Gay et Jean-Luc Touly.

### Mardi 28 août 2007

\* Matin: Prix, réseaux, écologie : pour un service public cohérent des transports...

Lucien Sanchez et Basile Pot.

\* Après-midi : La gestion des déchets, des solutions alternatives aux incinérateurs.

Guillaume Comptour et Jean-Louis Marchetti.

Mercredi 29 août 2007 : Conclusion et clôture en fin de matinée.

# Formation et Citoyenneté

